



CHARTRE BIODIVERSITE

PREAMBULE

La diversité biologique ou « biodiversité » représente la richesse biologique constituée par l'ensemble des organismes vivants, les relations mutuelles qui les unissent et leurs liens avec les milieux dans lesquels ils vivent.

Indispensable au fonctionnement de nos écosystèmes, elle fournit la totalité de notre oxygène et de notre alimentation et participe à des mécanismes élémentaires vitaux comme la purification de l'air, le cycle de l'eau ou encore la fertilisation des sols. Elle joue également un rôle essentiel dans la stabilisation et la modération du climat ainsi que dans l'amortissement des conséquences liées aux catastrophes naturelles.

Ressource vitale pour l'Homme, au cœur des problématiques environnementales, la biodiversité représente également un enjeu économique considérable pour le présent et pour l'avenir. L'alimentation, le textile, l'énergie, la construction, la médecine, les biotechnologies sont autant de secteurs qui dépendent directement du vivant et de son potentiel.

Actuellement, la biodiversité en France comme sur l'ensemble de la planète est confrontée à un phénomène d'érosion important : accélération du rythme d'extinction d'espèces, appauvrissement et altération du capital génétique des populations, détérioration d'écosystèmes et pertes d'habitats naturels. Les principales atteintes à la biodiversité sont imputables à des concurrences d'occupation d'espaces entre les activités humaines à forte empreinte écologique et les milieux naturels.

Devant cette réalité, et conscient des impacts environnementaux liés à ses activités de construction et d'exploitation, Eiffage souhaite définir et formuler son engagement global en matière de biodiversité. Il se traduit par cette charte qui décline son ambition et son approche de la biodiversité ainsi que les piliers de sa démarche.



1. L'AMBITION DU GROUPE EN MATIERE DE BIODIVERSITE

Réduire au maximum son empreinte écologique

Conscient que ses activités de construction et d'exploitation exercent une pression sur les espèces et les milieux naturels, Eiffage a pour ambition de réduire au maximum son empreinte écologique.

Dans un premier temps, il s'agit pour Eiffage d'accorder la priorité aux démarches d'évitement et de réduction d'impacts sur le vivant tant lors de la conception d'un projet qu'en phases chantier et exploitation. Dans un second temps, le groupe s'applique à traiter les impacts résiduels en engageant des mesures compensatoires adaptées, qualitatives et suivies.

Eiffage s'engage à :

- Mesurer les impacts directs et indirects de ses activités sur la biodiversité, afin de proposer des démarches d'évitement et de réduction des impacts à mettre en œuvre avant le démarrage des travaux et, le cas échéant, des mesures de compensation efficaces et de longue durée ;
- Privilégier la mise en œuvre des mesures compensatoires avant le démarrage des travaux et rendre cette démarche obligatoire lorsqu'il s'agit d'espèces faunistiques et floristiques inscrites sur liste rouge ;
- S'associer à des démarches de renaturation de sites artificialisés ;
- Identifier et internaliser les coûts écologiques de ses activités.

2. L'APPROCHE DE LA BIODIVERSITE PAR EIFFAGE

Approcher la biodiversité par ses services écologiques

La biodiversité est un patrimoine universel dont dépendent l'équilibre de l'humanité et les conditions de vie sur Terre. C'est de ce point de vue que le groupe appréhende tous les impacts de ses activités sur la biodiversité, en insistant sur les services écologiques rendus par chaque milieu et par chaque espèce concernés. Au-delà des espèces emblématiques qui doivent être protégées tout particulièrement, Eiffage entend préserver la biodiversité ordinaire et les continuités écologiques. Dans ce sens, les fonctionnalités écologiques sont évaluées afin de construire et de proposer une réponse à la mesure des enjeux identifiés.

Systematiser la notion d'enjeux de biodiversité

Afin d'apporter une réponse efficace et adaptée en matière de biodiversité, il apparaît indispensable d'identifier et d'évaluer en amont les enjeux environnementaux correspondant à chaque activité ou chantier. Dans cette logique, Eiffage systematise l'analyse et la prise en compte des enjeux de biodiversité dans le cadre de toutes les opportunités commerciales et pour toutes les branches du groupe.



3. LES PILIERS DE LA DEMARCHE BIODIVERSITE DU GROUPE

Sensibiliser et/ou former les différents contributeurs

Eiffage considère qu'il est impératif de sensibiliser et/ou de former l'ensemble des acteurs internes et des partenaires aux problématiques de biodiversité remarquable et ordinaire ainsi qu'aux milieux impactés. Cela renforce leur compréhension des enjeux et constitue un gage d'adhésion et d'efficacité.

Eiffage s'engage à :

- Sensibiliser et/ou former ses collaborateurs aux réglementations et techniques applicables en matière de biodiversité ;
- Partager la connaissance des techniques et pratiques du BTP notamment avec les cabinets d'ingénierie partenaires, afin d'améliorer les propositions de mesures correctives environnementales lors de la phase de conception et en phase de suivi également.

Développer l'innovation et la R&D

Souhaitant adopter une démarche écologique proactive, Eiffage place l'innovation environnementale au cœur de sa stratégie. L'implication des collaborateurs en interne est fortement encouragée dans ce sens. Le groupe met également l'accent sur la collaboration avec la communauté scientifique et universitaire, ainsi qu'avec les ONG jouissant d'une expertise reconnue en la matière.

Eiffage s'engage à :

- Développer UNE innovation liée à la biodiversité par chantier/projet qui présente un potentiel à exploiter dans ce sens ;
- Intégrer les enjeux de biodiversité dans tous les budgets R&D du groupe afin de contribuer à l'amélioration de la connaissance scientifique, des procédés techniques, de la protection et de la préservation du vivant ;
- Récompenser et valoriser l'initiative en interne, par exemple lors des Trophées de l'Innovation.

Poursuivre notre démarche à travers une politique de communication sincère et adaptée

La biodiversité apparaît désormais comme un enjeu vital du développement durable. Devant cette réalité et conscient de la pression exercée par les activités du groupe sur le vivant, Eiffage considère qu'il est de sa responsabilité de participer à l'information du grand public sur les questions posées par la gestion de la biodiversité, notamment dans le cadre de ses grands projets d'infrastructure.

Eiffage s'engage à :

- Sensibiliser le public aux services écologiques rendus par les espèces et les milieux qui auront fait l'objet de mesures spécifiques dans le cadre des activités du groupe ;
- Promouvoir les visites de chantiers et/ou les portes ouvertes au public ;
- Diffuser à l'attention du grand public les volets environnementaux des projets du groupe soumis aux bilans LOTI (Loi d'Orientation des Transports Intérieurs) ;
- Réaliser des chantiers phares en matière de biodiversité.

J.-F.R.